

## Gestion des bourses de lycée dans l'enseignement public CALENDRIER 2019/2020

Lundi 2 septembre 2019	Ouverture de la campagne complémentaire et des vérifications de ressources
Lundi 16 septembre 2019	Date à laquelle les dossiers des élèves doivent être saisis dans la base élèves pour permettre l'attribution des bourses. Les élèves non encore intégrés seront mis en attente, l'attribution de la bourse pourra donc être retardée
Lundi 23 septembre 2019	Date de retour de la <u>liste de reconduction</u> complétée et des dossiers de <u>vérifications de ressources</u> .
Vendredi 27 septembre 2019	Envoi par la plate-forme des bourses des notifications d'attribution des <u>élèves dont la bourse est reconduite</u> (élèves déjà boursiers en 2018/2019).
A compter du jeudi 3 octobre 2019	Envoi par la plate-forme des engagements de bourse au mérite des nouveaux boursiers au mérite pour transmission aux familles. Retour signé à l'établissement <b>qui le conserve</b> .
Jusqu'au 17 octobre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi par la plate-forme des bourses des notifications (attribution, refus) à prendre en compte pour le trimestre septembre-décembre 2019, au fur et à mesure du traitement des dossiers de V.R. et de campagne nationale.</li> <li>• Envoi à la plateforme académique des dossiers de campagne nationale et de vérification de ressources <b>au fur et à mesure de leur réception</b></li> </ul>
Jeudi 17 octobre 2019	Date limite de dépôt des demandes de campagne nationale et de vérification de ressources
Vendredi 18 octobre 2019	Date limite d'envoi des derniers dossiers de la campagne nationale Date limite d'envoi des derniers dossiers de vérifications de ressources <i>Tout dossier reçu hors délai sera rejeté</i>
A compter du 18 octobre 2019	Envoi par la plate-forme des bourses de la liste des boursiers à payer du trimestre septembre-décembre 2018. Les dossiers de campagne nationale ou de vérifications de ressources envoyés jusqu'à la date limite mais qui n'auront pas été traités au 18 octobre feront l'objet d'un rappel le cas échéant au 2ème trimestre.
<b>Lundi 4 novembre 2019 IMPERATIF</b>	Date <b>limite</b> de retour

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• de la liste des boursiers à payer vérifiée</li> <li>• de l'état de liquidation</li> <li>• de l'annexe</li> </ul> <p><b>par mail si possible à la plateforme académique des bourses</b></p>
Du lundi 6 janvier au jeudi 23 janvier 2020 :	Envoi par la plate-forme des bourses des <u>notifications</u> concernant les dossiers de vérifications de ressources ou de campagne complémentaire arrivés dans les délais, n'ayant pu être saisis au cours du 1er trimestre. Ils pourront donner lieu le cas échéant à un rappel.
A compter du lundi 27 janvier 2020	Envoi par la plate-forme des bourses de la <u>liste des boursiers à payer</u> du trimestre janvier-mars 2020.
Vendredi 15 février 2020	Date <b>limite</b> de retour <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la liste des boursiers à payer vérifiée</li> <li>• de l'état de liquidation</li> <li>• de l'annexe</li> </ul> <p><b>par mail si possible à la plateforme académique des bourses</b></p>
Mars 2020 à octobre 2020 (dates exactes non connues à ce jour)	Campagne nationale de bourse de lycée 2020
A compter du jeudi 4 mai 2020	Transmission de la note concernant les vérifications de ressources des élèves boursiers et envoi par la plate-forme des bourses des imprimés de vérifications de ressources pour 2019-2020.
A compter du mardi 12 mai 2020	Envoi par la plate-forme des bourses de la <u>liste des boursiers à payer</u> du trimestre avril-juin 2019.
Vendredi 29 mai 2020	Date <b>limite</b> de retour <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la liste des boursiers à payer vérifiée</li> <li>• de l'état de liquidation</li> <li>• de l'annexe</li> </ul> <p><b>par mail si possible à la plateforme académique des bourses</b></p>
A compter du vendredi 5 juin 2020	Transmission de la note concernant la reconduction des élèves boursiers et envoi par la plate-forme des bourses des listes de reconduction pour l'année 2019-2020.

Ce calendrier est prévisionnel. Les dates limites de retour des documents seront confirmées dans des notes transmises ultérieurement.